

# PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2023

## ASSOCIATION CEREBRAL VALAIS

Lieu de l'assemblée : Institut Notre-Dame-de-Lourdes, Sierre  
Date de l'assemblée : Jeudi 20 avril 2023  
Ouverture de l'assemblée : 19h39  
Clôture de l'assemblée : 20h34

Au total 58 personnes étaient présentes à cette Assemblée générale. Les membres actifs et passifs présents lors de l'assemblée figurent sur une liste disponible au secrétariat.

### ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue et mot de la Présidente – Election des scrutateurs
2. Procès-verbal de la dernière AG
3. Rapports annuels
4. Présentation des comptes 2022
5. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes
6. Budget 2024
7. Démission et nomination
8. Information sur les activités du 60<sup>ème</sup>
9. Divers

#### 1. Bienvenue

La Présidente, Mme Marie Pochon, ouvre la séance et remercie les personnes présentes. Elle est ravie que cette assemblée se déroule dans les bâtiments de Notre-Dame-de-Lourdes, lieu familier pour beaucoup de nos membres. Avant de commencer l'assemblée elle propose de faire une minute de silence pour penser aux défunts de l'association. Elle détaille ensuite l'ordre du jour et demande aux membres de l'accepter. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

#### Election des scrutateurs :

Mesdames Dolinda Frossard, membre et Véronique Délétroz, Directrice de NDL sont désignées en tant que scrutatrices.

#### 2. Procès-verbal de la dernière AG

L'assemblée remercie l'autrice pour le PV de l'AG 2022 et n'accepte à l'unanimité sans modification.

#### 3. Rapports annuels

Les rapports sont brièvement présentés par les personnes responsables de chaque secteur et se retrouvent dans le rapport d'activités 2022 distribué avant le début de l'assemblée.

##### 3.1 Rapport de la Présidente 2022 (cf. Rapport d'activités 2022)

Mme Marie Pochon démarre son rapport en expliquant que pour sa 59<sup>ème</sup> année, Cerebral n'a pas bénéficié de retraite anticipée. Toujours plus d'activités, plus de partenariats afin de répondre aux besoins de nos membres.

Elle prie d'excuser Messieurs Yvan Renggli et Philippe Tivollier, tous deux membres du comité, et absents ce soir pour raisons familiales.

Suite au départ de Yvette Bardou en cours d'année, qu'elle profite de remercier pour son travail, le comité actuel est composé de 7 membres. Une petite équipe qui s'entend bien et qui a toujours du plaisir à se retrouver pour défendre les intérêts de l'association. Pour les décisions plus rapides, le bureau directeur composé de Sarah Ecoffey, Marie Pochon, Suzana Kedzic et Bruno Perroud permet de réagir au plus vite.

Concernant l'équipe exécutive, Mme Pochon remercie l'équipe en place et les félicite pour leur travail. Elle prend le temps d'expliquer que l'association a fait le dur choix de se séparer de Mme Céline Renggli en cours d'année car l'association prenant de l'ampleur il devenait important de renforcer le secteur comptabilité. Ainsi, Mme Ana Lambiel, secrétaire-comptable a rejoint l'association.

Mme Pochon, prend le temps de soulever les 20 années d'activités du Directeur M. Bruno Perroud, qui se voit remercier d'un petit présent.

2022, aura été l'année de l'entrée en application de la nouvelle loi sur les droits et l'inclusion des personnes en situation de handicap. Son application au niveau cantonal aura été une des priorités du comité. La nomination de Mme Maud Theler en tant que présidente de la commission cantonale, ou elle siège également leur permet ainsi d'avoir des contacts précieux et de pouvoir suivre cela de plus près.

2022 a également été l'année de la création et du lancement du comité du 60<sup>ème</sup> que nous vivons en 2023.

Durant l'année, nous avons également reçu un nouveau bus « Le Colibri » que nous avons baptisé auprès de sa marraine et de son parrain, Mme Géraldine Arlettaz-Monnet et Monsieur Pierre Praplan.

L'un des cheval de bataille du comité reste la valorisation du travail des accompagnants et intervenants qui font un travail énorme et grâce à qui nous pouvons offrir toujours plus d'activités pour nos membres actifs qui sont toujours de plus en plus nombreux. Le tout bien sûr en ayant le souci de maintenir l'équilibre financier.

Elle termine son rapport en remerciant toutes les personnes présentes, les membres, leurs familles et tous les donateurs petits ou grands.

### 3.2 Rapport du groupe parents (cf. Rapport d'activités 2022)

C'est au tour de Mme Suzana Kedzic de prendre la parole. Elle débute son rapport en remerciant Mme Yvette Bardou, co-animatrice du groupe-parents qui a décidé de se retirer du comité en cours d'année. Elle profite de la remercier pour le travail accompli ainsi que tout ce qu'elle lui a apporté à elle ainsi qu'aux parents.

Suzana explique que dorénavant elle animera elle seule le groupe-parents.

2022, aura été l'année des retrouvailles pour le groupe-parents qui a pu à nouveau se réunir « en personne ». Deux rencontres auront rythmé l'année 2022, à savoir :

- **Docteur, n'ayez pas peur ! le mardi 26 avril**
- **L'état de pose ! D'Ici & Ailleurs. Le mardi 11 octobre 2022**

Lors de la première rencontre, le Dr. Laurent Praz, spécialiste en médecine interne et médecin responsable à la clinique de Valère a pu répondre à nos questions rassurer les parents. Il nous a expliqué que lors de l'hospitalisation de nos enfants ou adultes en situation de handicap, souvent le corps médical n'est toujours à l'aise. Il a soulevé que lors de l'arrivée aux urgences, nous avons le droit d'exiger de parler au médecin chef.

La seconde rencontre, a permis d'accueillir Mme Caroline Jenny, éducatrice sociale et praticienne en hypnose qui a parlé de sa pratique professionnelle en présentant l'hypnose et de ses bienfaits ainsi que des fleurs de Bach qui peuvent nous être d'un grand soutien. Une transe de groupe, aura permis aux personnes présentes de s'offrir un joli moment hors du temps.

Pour terminer, Mme Kedzic rappelle que le groupe-parents est ouvert à tous et qu'elle est volontiers ouverte à toutes les idées et besoins des parents. Elle se tient à disposition.

### 3.3 Rapport bureau exécutif (cf. Rapport d'activités 2022)

M. Bruno Perroud, Directeur de l'association prend la parole et remercie l'assemblée.

Avec émotion il démarre son rapport en comparant Cerebral Valais à l'histoire d'un train.

Pour démarrer, en 1963, l'association a dû poser ses rails et cela a pu se faire grâce à Mme Marilouise Dayer fondatrice de l'association à qui il remet un petit présent (album photos).

Ensuite, pour faire démarrer ce train, il a fallu une locomotive. Pour ce faire, il remercie Gisèle et Rinaldo Fuchs d'avoir ensuite repris les rênes de l'association et d'avoir été à l'origine du pavillon Source et du démarrage des activités. Bruno leur remet également un présent (album photos).

Mme Marie-Jo Rudaz, première éducatrice à Cerebral Valais aura été ensuite le premier wagon qui aura permis aux membres de vivre leurs premiers instants de loisirs hors de leur domicile. Janique s'en souvient émue et tient à lui remettre un cadeau (album photos).

Puis, les autres wagons se sont enchaînés. Aujourd'hui l'association en compte plusieurs :

Le wagon du conseil, le wagon des activités (week-ends et camps par l'OFAS), le wagon du service de relève par le canton et de la contribution d'assistance, le wagon du pavillon, le wagon du partenariat (avec Buchard, Mitmänsch et la Parenthèse UAT).

Il tient à remercier toute l'équipe exécutive ainsi que les jeunes en formation qui semblables à des « cheminots » permettent à tous ses wagons d'exister et de se développer. M. Bruno Perroud, les cite un à un et les remercie.

Ainsi en 2022, l'association a pu proposer 21 week-ends, 9 camps et 20 sorties d'un jour soit un volume d'activité de **1'257 jours**. L'OFAS subventionnant 836 jours, il tient à soulever que 421 journées ont été réalisées sans subventionnement de la faîtière. Pour réaliser un tel volume d'activités l'association peut compter sur un important volume de personnes accompagnatrices, 101 personnes actives en 2022 dont 45 nouvelles personnes accueillies durant l'année.

Le service de relève à domicile est toujours aussi important auprès des familles. En 2022, **19'059 heures** ont été réalisées par nos intervenant à domicile, ce qui représente environ 11 postes à plein temps. La contribution d'assistance

Nos services (relève et activité) nous ont permis **d'accompagner 181 personnes en situation de handicap**, sur l'ensemble du canton durant l'année 2022.

M. Perroud termine son rapport en parlant du dernier wagon de l'association qui est le wagon du 60<sup>ème</sup> anniversaire qui a démarré en ce début d'année. Il remercie les deux co-présidents d'être présents à l'assemblée.

### 3.4 Rapport commission intendance finances et communication (cf. Rapport d'activités 2022)

#### RELATIONS EXTERNES

Au tour de Mme Maud Theler de prendre la parole et de rebondir sur l'histoire du train en expliquant qu'elle a déjà pu monter dans plusieurs wagons comme elle a fait ses débuts à Cerebral en tant que participante. Son parcours à Cerebral lui a permis de se construire et rebondir et de pouvoir être aujourd'hui à la bonne place pour défendre l'association et les droits des personnes en situation de handicap.

L'association a la chance d'entretenir de bonnes relations avec les partenaires du milieu du handicap ainsi qu'avec le canton. Présidente de Forum Handicap Valais et membre d'Agile.ch cela permet à l'association d'élargir ses horizons et de bénéficier de contacts supplémentaires en plus de ceux de notre faîtière Cerebral Suisse.

Au niveau cantonal, elle soulève que Marie, Présidente de l'association fait partie de la commission cantonale du handicap, qu'elle-même préside ce qui permet de pouvoir agir activement dans ce domaine. De plus, le fait de pouvoir siéger au parlement est également un atout afin de pouvoir suivre de proche la mise en œuvre de la nouvelle loi pour l'inclusion et les droits des personnes en situation de handicap.

L'association continue également de s'investir et de se rapprocher de la convention de l'ONU concernant l'initiative sur l'inclusion et pour aller de l'avant nous aurons besoin de vous et de vos signatures.

Elle rappelle également que pour pouvoir avancer et défendre les intérêts des membres elle a besoin d'avoir des retours sur les difficultés et besoins rencontrés par les personnes en situation de handicap. Il ne faut pas hésiter à prendre contact avec elle.

## FINANCES

### **4. Présentation des comptes 2022**

Les comptes sont à disposition auprès du secrétariat et par le biais du rapport d'activités 2022.

#### Présentation des comptes

##### Comptes d'exploitation 2022

Mme Sarah Ecoffey, trésorière de l'association prend la parole et explique avec le sourire que les comptes sont bons. Elle rappelle que le budget 2022 annonçait une perte de Fr. -27'000.- et que finalement l'année se termine avec un déficit de **Fr. -9'734.72**. Cette perte a pu être diminuée grâce à de l'argent provisionné pour nos différents projets mais également grâce à la recherche de fonds et les donateurs qui représente une entrée vitale pour l'association, à savoir Fr. 113'658.61. Elle tient d'ailleurs à remercier la Fondation Tornay et la Loterie Romande qui nous ont permis d'acquérir un nouveau bus « Le Colibri » ainsi que tous les donateurs petits ou grands.

Pour imager au mieux les comptes, elle présente des graphiques sous forme de « fromages » :

Les dépenses de l'année soit **Fr. 1'731'276.58** s'expliquent de la manière suivante : 37% sont des charges de fonctionnement (bureau, salaires), 44% concerne les activités aux personnes (activités, relève...) et 19% concerne les infrastructures (bus, pavillons).

Les recettes de l'année soit **Fr. 1'672'162.27** se répartissent à 37% par des mandats de prestations avec OFAS, Etat, à 15% par la participation des membres et à 35% par les locations (bus, logement).

#### Bilan 2022

Mme Ecoffey présente ensuite le bilan de l'association. Les actifs se montent à Fr. 962'507.43.

A soulever, que comme expliqué lors de la présentation des comptes, nous avons pu faire fluctuer nos provisions. Utilisation en totalité de la provision activités non réalisées, utilisation à hauteur de Fr 60'000.- de la provision projets pilotes, utilisation à hauteur de Fr. 5'000.- de la provision informatique, utilisation en totalité de la provision joutes sportives, utilisation à hauteur de Fr. 60'000.- de la provision achat bus et attribution de Fr. 90'000.- pour l'achat du terrain à Vétroz.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité

### **5. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes**

Mme Sarah Ecoffey lit ensuite le rapport de la fiduciaire AAA Audit Sàrl à Sion par Mme Chevalley qui a procédé à la vérification des comptes de l'association en date du 07.02.2023.

Ce dernier atteste que les comptes sont conformes aux statuts et aux lois et demande à l'Assemblée de les approuver ce qui a été fait à l'unanimité.

## **6. Budget 2024**

Mme Sarah Ecoffey prend à nouveau la parole en s'exprimant cette fois-ci sur le budget 2024. Elle soulève l'importante perte estimée de Fr. -33'705.65. Elle explique qu'actuellement les mandats de prestations (Etat, OFAS) pour cette période ne sont pas encore définis et que dans l'incertitude le comité a préféré être pessimiste sur les comptes. Les dépenses 2024 sont estimées à Fr. 1'681'280.67 pour des recettes de Fr. 1'647'575.02.

Sur ces explications, le budget 2024 est accepté à l'unanimité.

## **7. Démission et nomination**

Mme Marie Pochon, Présidente, prend la parole et annonce que Mme Yvette Bardou, membre du comité depuis 2012 a décidé pour des raisons privées de se retirer du comité en cours d'année. Même si elle n'a plus été active durant l'année, son mandat officiel prend fin aujourd'hui.

Marie soulève l'implication et l'important travail de Mme Bardou au sein du groupe-parents et tient à la remercier chaleureusement. Malheureusement, cette dernière n'étant pas présente ce soir, elle explique que Mme Kedzic ainsi qu'elle-même iront lui rendre visite pour lui remettre un petit présent.

Yvette reste la seule personne démissionnaire pour cette année. Le comité fonctionne ainsi avec 7 membres.

Marie profite de l'occasion pour rappeler qu'elle entame cette année ses 10 ans de présidence et que ce sera pour elle sa dernière année en tant que présidente. Elle souhaite encore vivre le 60<sup>ème</sup> et passera ensuite avec plaisir le relais à Mme Suzana Kedzic qui présentera sa candidature en tant que présidente à la prochaine AG.

## **8. Information sur les activités du 60<sup>ème</sup>**

Pour clore cette assemblée, Marie Pochon passe la parole à Mme Anne-Marie Sauthier, co-présidente du 60<sup>ème</sup> anniversaire. Cette dernière soulève la présence des autres membres du comité ainsi que celle de son co-président, M. Claude Bumann.

Pour en revenir à l'histoire du train elle explique que le wagon du 60<sup>ème</sup> avance bien, même très bien. Il s'est déjà arrêté à plusieurs gares (Monthey pour un match de basket, Veysonnaz pour la coupe du monde de ski paralympique, Viège pour un match de hockey...). Ils ont même réparé les rails dans le Haut-Valais avec plusieurs arrêts. Objectif du 60<sup>ème</sup> : Faire le plus d'arrêts possible afin de répondre aux souhaits des membres.

Suite à la présentation de notre projet lors de la rencontre des communes valaisannes à Viège l'année dernière, nous avons eu la chance de recevoir de nombreuses invitations de la part des communes. Pour les communes qui ne bénéficient pas de l'infrastructure nécessaire pour nous accueillir elles nous soutiennent financièrement afin de pouvoir financer des activités ainsi qu'un bus pour nos membres en situation de handicap. A ce sujet, elle tient à soulever l'incroyable générosité de M. Léonard Gianadda qui a fait don de Fr. 50'000.- à l'association et qui nous a permis d'acquérir un nouveau bus qui a été baptisé semaine dernière devant la Fondation Gianadda à Martigny. Grand merci à lui.

Elle rappelle la date du 10 septembre 2023 pour la grande journée des familles du 60<sup>ème</sup> ou tous les membres sont les bienvenus. Une journée pleine de surprises qui se déroulera en gare de Grône à la salle Recto Verso.

Elle remercie encore tout le comité pour le travail accompli et vive le 60<sup>ème</sup> anniversaire.

## 9. Divers

Pour les divers deux personnes ont souhaité prendre la parole.

Pour commencer, **M. Peter Ringer**, membre du comité central de Cerebral Suisse successeur de M. René Kälin et qui aura le plaisir de représenter Cerebral Suisse dorénavant lors de nos assemblées. Il se présente brièvement et explique son parcours. Il se sent concerné par la cause car sa fille de 18 ans est atteinte de spina bifida. Il souhaite plein succès à Cerebral Valais.

Puis, **M. Benjamin Roduit**, Président de l'AVIP, prend la parole et exprime tout le bien qu'il pense de Cerebral Valais. Il explique la place importante qu'occupe notre association dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap, place qui est bien reconnue auprès du canton.

Il utilise deux exemples afin de démontrer le travail important de l'AVIP en ce moment qui se bat pour défendre les intérêts des personnes en difficultés. Dernièrement ils ont permis de faire renoncer l'OFAS à la réduction des prestations pour les appareils pour les enfants handicapés puis sont intervenus lorsque l'OFAS a voulu réduire les allocations d'impotence. Tout comme Cerebral, l'AVIP se bat le bien des personnes en situation de handicap.

Fin de l'assemblée à 20h34

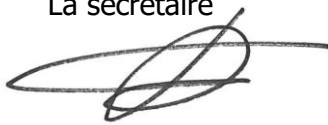
La soirée se poursuit autour d'une table ronde, animée par M. Christian Hermann de Rhône FM et les membres fondateurs de Cerebral Valais (Madame Marilouise Dayer, maman de Stéphane, Gisèle et Rinaldo Fuchs, parents de Alain puis Madame Marie-Jo Rudaz, première éducatrice de l'association. M. Rémi Pont interviendra également pour la parler de la construction des pavillons. Un bon dans le temps, qui a ému toute l'assemblée. Encore toute notre gratitude à ces personnes pionnières de l'association.

La Présidente



Marie Pochon

La secrétaire



Laura Théoduloz

Sion, le 20 avril 2022/lt